



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



<b>1 – L'ORGANISATION DE L'INSTITUT</b>	<b>2</b>
1.1. L'ÉQUIPE DE L'IFJR	2
1.2. LE BUREAU DE L'INSTITUT	2
1.3. LE CONSEIL D' ADMINISTRATION	3
1.4. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IFJR	3
<b>2 – INTRODUCTION : LE MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	<b>4</b>
<b>3 – L'APPUI AUX PROGRAMMES PAR LES ANTENNES DE L'IFJR</b>	<b>5</b>
3.1. L'ANTENNE SUD-EST	6
3.2. L'ANTENNE SUD-OUEST	6
3.3. L'ANTENNE NORD-EST	7
3.4. L'ANTENNE RÉUNION	8
<b>4 – LA PROMOTION DE LA JUSTICE RESTAURATIVE</b>	<b>9</b>
4.1. SUR INTERNET	9
4.2. DANS LES MÉDIAS	9
4.3. L'APPUI AUX STRUCTURES EN COMMUNICATION	11
<b>5 – L'ENQUÊTE NATIONALE</b>	<b>12</b>
5.1. L'ENQUÊTE NATIONALE DES PROGRAMMES	12
5.2. L'ENQUÊTE NATIONALE DES MESURES	13
<b>6 – LA FORMATION</b>	<b>13</b>
6.1. LE PARTENARIAT FRANCE VICTIMES – IFJR	13
6.2. LE PARTENARIAT ENAP – IFJR	14
6.3. LE PARTENARIAT ENPJJ – IFJR	14
6.4. LES FORMATIONS MISES EN PLACE GRÂCE AU PROJET IMAGINE	14
<b>7 – LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES</b>	<b>16</b>
7.1. LE FORUM EUROPÉEN POUR LA JUSTICE RESTAURATIVE	16

## 1- L'ORGANISATION DE L'INSTITUT

### 1.1. L'ÉQUIPE DE L'IFJR

En 2019, l'IFJR renforce son équipe avec le recrutement de quatre nouvelles salariées : Héloïse SQUELBUT, Eulalie SPYCHIGER, Océane LABURRE et Élise GADÉA

- **DIRECTEUR GÉNÉRAL** : Benjamin SAYOUS ;
- **SECRÉTAIRE** : Christine MERLIN ;
- **CHARGÉE DE COMMUNICATION** : Kali VOLLE
- **CHARGÉE DE RECHERCHE**: Élise GADÉA ;
- **COORDINATRICE DE L'ANTENNE SUD–EST** : Noémie MICOULET ;
- **COORDINATRICE DE L'ANTENNE SUD–OUEST ET RESPONSABLE DE LA RECHERCHE** :  
Émilie MATIGNON ;
- **ASSISTANTE COORDINATRICE DE L'ANTENNE SUD–OUEST** : Eulalie SPYCHIGER ;
- **COORDINATRICE DE L'ANTENNE NORD–EST** : Héloïse SQUELBUT ;
- **COORDINATRICE DE L'ANTENNE RÉUNION**: Océane LABURRE.

Le 21 septembre 2018, l'Institut a révisé ses statuts en vue, notamment, de la création d'un Conseil scientifique. À cette occasion, la composition du Conseil d'administration et du Bureau a été modifiée.

### 1.2. LE BUREAU DE L'INSTITUT

**PRÉSIDENTE** : Nicole TERCQ–DIRIART, Directrice durant 30 ans, Association pyrénéenne d'aide aux victimes et de médiation (APAVIM, Pau) ;

**VICE–PRÉSIDENTE** : Christiane LEGRAND, Retraitée, Ancienne cheffe d'entreprise, membre bénévole de la communauté dans les Rencontres Condamnés Victimes (Paris) ;

**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE** : Geneviève BORDENAVE, Retraitée de l'Éducation Nationale, Anciennement chargée de mission : éducation/école – prévention de la délinquance et de la récidive au contrat de ville de Pau et de l'agglomération paloise ;

**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE** : Stéphanie MAZA, Élue locale, Anciennement juriste d'aide aux victimes (APAVIM Pau) ;

**TRÉSORIER** : Eric LARROUTIS, Chef d'entreprise.

### 1.3. LE CONSEIL D' ADMINISTRATION

En plus de l'Assemblée générale (32 membres), l'Institut comprend un Conseil d'administration (17 membres) :

- Sabine BAMALE : Psychologue clinicienne, Unité Médico-judiciaire ; Officier de la réserve opérationnelle, Service de santé des armées, Pau ;
- Frédérique BEDOS : Fondatrice de l'ONG Le Projet Imagine, Paris ;
- Brice DEYMIÉ : Pasteur de l'Église protestante unie de France. Aumônier national des prisons à la Fédération protestante de France, Paris ;
- Blandine FROMENT : Procureure générale honoraire près de la Cour d'Appel de Pau ;
- Eric ROMMELUERE : animateur de l'association Un Zen Occidental, Le Mans ;
- Association de Médiation et d'Aide aux Victimes (AMAV), Représentée par Michel DANIEL, Avignon ;
- Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation (APAVIM), Représentée par Franck CAMELOT, Pau ;
- Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale (APCARS), Représentée par Frédéric LAUFERON, Paris ;
- France Victimes, Représentée par Jérôme BERTIN, Paris ;
- France Victimes 65, Représentée par Claire PIOUX, Tarbes ;
- France Victimes 26 – REMAID, Représentée par Fabrice DELABROY, Valence.

### 1.4. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IFJR

Sous la présidence du Pr. Émérite de criminologie **Robert CARIO**, président fondateur de l'IFJR.

- **Antonio BUONATESTA**, Directeur de l'A.S.B.L Médiante, Belgique ;
- **Isabelle DEFORGES**, Chargée de mission à l'association d'aide aux victimes France Victimes 26 – REMAID, Valence ;
- **Jacques FAGET**, Directeur de recherche émérite, Science-Po, Bordeaux ;
- **Jessica FILIPPI**, Enseignante-chercheur, École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse, Roubaix ;
- **Ilhem GRAIRIA**, Directrice Pénitentiaire d'insertion et de probation, Adjointe au DFSPJP de l'Hérault, Montpellier ;
- **Laurent HENNIAUX**, Référent laïcité au pôle des politiques institutionnelles de la DTPJJ d'Amiens ;
- **Paul MBANZOULOU**, Directeur de la recherche et de la documentation, Responsable du CIRAP et des Presses de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire, Agen ;
- **Serge PORTELLI**, Président de Chambre honoraire, Cour d'Appel de Versailles ;
- **Catherine ROSSI**, Professeure agrégée de criminologie, Université Laval, Québec.

## 2 - INTRODUCTION : LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Nous indiquions dans notre dernier rapport d'activité que l'année 2018 avait été celle des bouleversements et du changement pour l'IFJR. Cette période s'est terminée début 2019 avec le départ d'un des 2 directeurs Monsieur Jean Charles Paras ; suite aux résultats budgétaires encore déficitaires.

Le Dalai Lama dit « ouvrez vos bras au changement mais ne laissez pas s'envoler vos valeurs ».

Avec l'énergie de tous au sein de l'Institut, les valeurs portées par l'IFJR s'avèrent, au sortir de cette période, renforcées au bénéfice des personnes auteurs et victimes.

Avec le soutien de tous nos financeurs, nous avons pu progresser dans la mise en place des antennes tant en métropole qu'à l'Île de la Réunion. C'est ainsi que l'antenne nord-est a vu le jour en mars 2019, celle du sud-ouest en juin 2019 et celle de La Réunion au mois de septembre.

Actuellement ces 4 antennes couvrent 24 cours d'appel.

La proximité avec les acteurs de terrain facilite les échanges propres à la mise en œuvre de nouveaux programmes, actions de sensibilisation...

Nous avons mené par ailleurs une enquête nationale auprès de personnes victimes et auteurs, dont les résultats forts intéressants font l'objet d'un document spécifique.

Les participants ont fait part de l'importance pour eux de la libération de la parole et du fait d'avoir pu s'exprimer librement ; ceci ayant conduit pour beaucoup à une sensation de bien-être et d'apaisement.

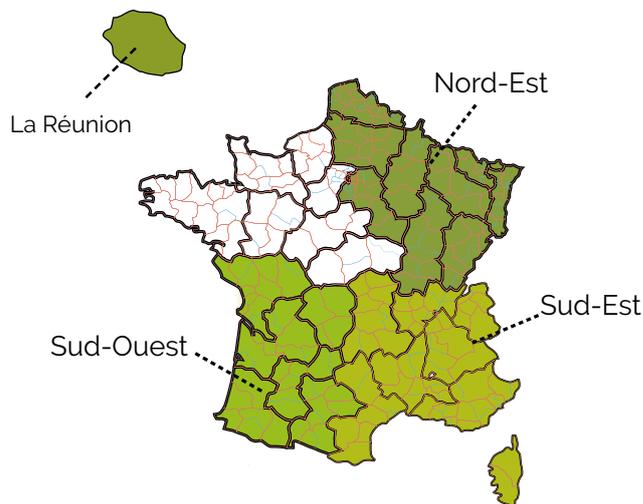
Une année remarquable quant aux différentes actions menées par l'équipe salariée toujours extrêmement motivée, ayant su maintenir son dynamisme à toute épreuve, appuyée par un Bureau, des Administrateurs et un Conseil Scientifique tous présents.

L'Institut est en pleine progression grâce à la mobilisation de chacun et à la certitude inébranlable que la JR « est un espace pour se raconter, un dialogue pour se rencontrer ».

Merci à vous tous pour votre engagement et à nos financeurs pour leur confiance.

### 3 - L'APPUI AUX PROGRAMMES PAR LES ANTENNES DE L'IFJR

En complément de l'antenne Sud-Est créée en 2018, l'IFJR effectue, avec le soutien du Ministère de la justice, ses actions d'accompagnement sur les territoires du Nord-Est, du Sud-Ouest et de l'Île de La Réunion via trois nouvelles antennes.



Chacune des antennes a pour mission de prendre attache avec l'ensemble des structures afin de réaliser un bilan de leurs besoins et de leurs attentes, qu'elles soient ou non impliquées dans un programme de justice restaurative. Sur cette base, elles conduisent toute action de sensibilisation, de conception de programmes et de supervision technique de l'animation de ces mesures, susceptible d'appuyer les actions de ces structures et de permettre à celles-ci d'acquiescer une pleine autonomie dans la conduite des mesures de justice restaurative.

Plus précisément, l'accompagnement consiste en :

- Une aide à l'élaboration de la convention de partenariat ;
- Une aide à l'élaboration du cahier des charges ;
- Une aide à l'information et à l'orientation du public ;
- Une aide au recrutement de bénévoles ;
- Une aide au bilan de la première mesure.

Par la proximité et la complétude de l'appui qu'elles proposent, les antennes ont impulsé le développement de programmes de justice restaurative tout en permettant à d'autres de se pérenniser.

### 3.1. L'ANTENNE SUD-EST



Créée en 2018 et coordonnée par Noémie Micoulet, cette antenne couvre les Cours d'appel de Riom, Lyon, Chambéry, Grenoble, Aix-en-Provence, Nîmes, Montpellier et de Bastia.

Durant l'année 2019, les activités de l'antenne se sont concentrées sur la pérennisation des actions engagées en 2018, le développement de nouveaux programmes, et l'adaptation de l'accompagnement aux programmes déjà existants en fonction de l'évolution des besoins identifiés par les services, en vue de leur pérennisation.

Un recensement des programmes réalisé fin décembre 2019 fait apparaître 38 programmes sur le ressort des 8 Cours d'appel de l'antenne Sud-Est, comparativement aux 28 recensés en 2018.

- 17 programmes sont envisagés ou en projet sur un total désormais de 38 ;
- L'ensemble des Cours d'Appel ont au moins un programme de Justice Restaurative envisagé ;
- 2 programmes sont passés au stade de projet alors qu'ils n'étaient que simplement envisagés par un partenaire, voire pas du tout envisagés en 2018 ;
- 10 programmes sont au stade d'un développement actif, alors qu'ils n'étaient qu'en projet, simplement envisagés, voire pas du tout envisagés en 2018 ;
- 5 programmes ont été au stade de la mise en œuvre d'une mesure de JR, mais 3 n'ont pas abouti ;
- 7 programmes sont au stade d'avoir terminé une première mesure.

On compte ainsi 10 programmes ayant terminé au moins 1 mesure de JR contre 7 en 2018.

### 3.2. L'ANTENNE SUD-OUEST

Cette antenne couvre les Cours d'appel de Pau, Agen, Toulouse, Bordeaux, Limoges, et Poitiers et est coordonnée par Émilie Matignon et Eulalie Spychiger.

Si son territoire n'était pas étranger à la justice restaurative, notamment grâce à la présence du Service Régional de Justice Restaurative Pyrénées qui a contribué à l'autonomisation de programmes de justice restaurative dans trois départements (les Landes, les Pyrénées Atlantiques et les Hautes Pyrénées), l'antenne est en train de participer à une accélération du développement de la justice restaurative notamment grâce à la volonté des magistrats référents en justice restaurative près des Cours d'Appel qui souhaitent organiser des sensibilisations au courant de l'année 2020.



L'enquête nationale des programmes de justice restaurative a permis de recenser les données suivantes :

- 10 nouveaux programmes ont été initiés en 2019 ;
- 1 programme qui n'était en 2018 que simplement envisagé par les partenaires est passé en phase de projet ;
- 6 programmes en projet se sont concrétisés par la constitution d'un COPIL voire sont passés en phase active avec la mise en œuvre d'une mesure de justice restaurative ;
- 5 programmes sont en cours de mise en œuvre d'une mesure de justice restaurative ;
- 8 programmes ont déjà terminé une première mesure de justice restaurative et sont en cours de développement des prochaines.

Au total, le territoire couvert par l'antenne comprend 27 programmes sur 20 départements et 27 Tribunaux de Grande Instance. Seuls 4 départements et 7 Tribunaux de Grande Instance sont dépourvus de programmes.

### 3.3. L'ANTENNE NORD-EST



Cette antenne couvre les Cours d'appel d'Amiens, Besançon, Colmar, Dijon, Douai, Metz, Nancy, Paris, et Reims et est coordonnée par Héloïse Squelbut.

Le recensement des programmes de JR fin décembre 2018 faisait apparaître 24 programmes sur le ressort de 8 des 9 Cours d'appel. Toutefois le niveau de développement était très différent selon ces dernières. L'antenne a contribué à une accélération des programmes entamés sur certaines, à l'identification des blocages sur d'autres pour tenter de les résoudre. Elle a également impulsé des programmes là où il n'y avait pas encore d'initiatives.

Ce travail de terrain a contribué à la concrétisation des programmes de la justice restaurative. Parmi l'ensemble des évolutions identifiées, plusieurs points marquant sont à noter :

- 9 nouveaux programmes sont envisagés ou en projet sur un total désormais de 29 ;
- L'ensemble des Cours d'appel a désormais au moins un programme de JR envisagé ;
- 2 programmes qui rencontraient des difficultés quant à leur lancement sont désormais en développement concret en 2019 ;
- 6 programmes sont passés au stade d'un « développement actif » alors qu'ils n'étaient qu'en projet, simplement envisagés, voire pas du tout envisagés en 2018 ;
- 9 programmes sont passés au stade de « mise en œuvre d'une mesure de JR » donc en phase complètement opérationnelle ;
- Au total, 20 programmes, dans 19 TGI, sont en train de mettre en œuvre des mesures de justice restaurative. Ces programmes, parfois initiés précédemment à l'ouverture de l'antenne (certains depuis plus de deux ans), n'étaient qu'aux premiers stades de développement d'un programme de JR et sont désormais dans une dynamique relancée sur de nouvelles bases.

La création de l'antenne a été également l'occasion d'uniformiser les programmes quant au res-

pect du cadre normatif et donc de monter en qualité à cet égard. Ainsi : 1 programme (identifié par l'antenne à Sarreguemines) a été reporté en raison du défaut de formation des animateurs de rencontres et d'une convention caduque. L'IFJR a proposé son appui en vue de la formation des intervenants et de la révision de la convention.

### **3.4. L'ANTENNE RÉUNION**

Après le succès des deux rencontres détenus-victimes (RDV) menées en 2016 et 2017, il n'a pas été possible de reconduire ces programmes. Principalement à cause de l'éloignement du siège de l'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR) qui se situe à 9125 km de Saint-Denis de la Réunion, accentuant l'isolement des professionnel.le.s (accompagnement, supervision, communication...) et le manque de temps au regard de la charge de travail que représente la mise en place de tels programmes.

Il a été nécessaire, alors, de penser la création d'un poste dédié à la coordination de la justice restaurative sur tout le territoire afin que les professionnel.le.s puissent se concentrer sur leur missions (information, orientation, animation, bénévolat...) et intégrer la justice restaurative dans leur pratique professionnelle.

Impulsée par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et plusieurs associations d'aide aux victimes de La Réunion, l'antenne de l'IFJR à La Réunion a été instituée en juin 2019, avec le soutien financier de l'administration pénitentiaire, en partenariat avec les Tribunaux de Grande Instance (TGI) de Saint-Denis et Saint-Pierre, le SPIP de La Réunion, l'IFJR, et quatre associations d'aides aux victimes : l'Antenne Réunionnaise de l'Institut de Victimologie (ARIV), l'Association Réunionnaise d'Aide JURidique aux FAMilles et aux victimes (ARAJUFA), le Réseau Violences IntraFamiliales (Réseau VIF), et le Collectif pour l'Élimination des Violences IntraFamiliales (CEVIF).

La prise de poste est effective dès septembre 2019 pour la coordinatrice de l'antenne de l'IFJR dont la mission est de favoriser le développement de la justice restaurative à La Réunion.

## 4 - LA PROMOTION DE LA JUSTICE RESTAURATIVE

La communication de l'IFJR est assurée par Kali VOLLE, chargée de communication. Elle a pour mission de sensibiliser le grand public à la justice restaurative et d'appuyer les structures promotrices de programmes dans leur communication.

### 4.1. SUR INTERNET

#### A. Le site internet

Le site [www.justicerestaurative.org](http://www.justicerestaurative.org) est une vitrine institutionnelle de l'Institut.

Il a deux fonctions :

- Informer les professionnels et, plus largement, le grand public sur divers aspects théoriques de la justice restaurative ;
- Présenter l'Institut, ses missions, ses valeurs et faire état de ses différentes activités d'accompagnement des programmes, de formation et de sensibilisation.

Il comptabilise en moyenne 108 visiteurs par jour sur toute l'année soit un total de 39 272 visites, soit une hausse de 45% par rapport à l'année précédente.

#### B. Les réseaux sociaux

L'IFJR est présent sur Twitter et sur Facebook. Ces deux outils servent au relais d'événements, d'informations des partenaires, d'articles de presse et des activités de l'Institut.

Facebook regroupe une communauté de plus de 1100 abonnés (10% de plus qu'en 2018), constituée en majeure partie par des professionnels et le grand public. Le taux d'engagement des publications est similaire à 2018. Twitter est le réseau social qui connaît une progression plus conséquente passant de 710 à 960 abonnés, soit une hausse 35% par rapport à 2018. Ce média permet à l'IFJR d'assurer une présence auprès des institutions et des différents médias et du grand public.

### 4.2. DANS LES MÉDIAS

#### A. Le documentaire " Rencontre avec mon agresseur"

En 2018, Noémie Micoulet, coordinatrice de l'antenne Sud-Est, a animé une médiation restaurative qui a fait l'objet d'un documentaire réalisé par Maiana Bidegain, (co-réalisatrice et participante victime à cette médiation restaurative), et Sébastien Koeqler, produit par Mélissa Theuriau (416 Production).

Ce documentaire inédit retrace le parcours de Maiana Bidegain, victime de viol, qui décide de rencontrer son agresseur 33 ans après les faits.

L'IFJR a étroitement collaboré avec la société de production afin que le tournage n'entache pas la participation de la personne auteure et de la personne victime à cette médiation. En effet, il a accompagné Maiana Bidegain et le participant auteur afin de s'assurer que, d'une part, la nature de la participation de l'auteur soit conforme à ses attentes, en termes de cession de droit à l'image notamment, et que, d'autre part, le tournage ne compromette pas la

participation de Maiana Bidegain lors de sa participation à la médiation restaurative par la mise en place d'une co-réalisation.

Ce documentaire a été diffusé sur France 5 dans le cadre de l'émission Le Monde en Face, suivi d'un débat, en présence de Maiana Bidegain (réalisatrice), du Pr. Robert Cario (Président fondateur de l'IFJR et président du Conseil Scientifique), d'Alain Ghiloni (personne victime ayant participé à une Rencontre Condamnés Victimes en 2014), d'Isabelle Deforges (animatrice de rencontres, coordinatrice à l'association d'aide aux victimes de Valence France Victimes 26 – Remaid et administratrice de l'IFJR) et enfin de David Lauréote (Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Marseille). L'IFJR a contribué à l'émission afin de constituer le plateau télévisé sus-cité.

Une grande couverture médiatique de cette diffusion est à relever, à savoir : 4 interviews sur des radios nationales (Europe 1, France Inter et RTL), 8 mentions dans des magazines TV, 3 articles dans la presse quotidienne nationale (La croix, Réforme et l'Obs), 4 articles dans la presse quotidienne régionale (Sud Ouest, l'Union, le Parisien, la République des Pyrénées), un article sur le webmagazine Le Journal des Femmes et enfin une vidéo sur Konbini.

Cette expérience a permis à l'Institut de renforcer son expérience dans la gestion des relations médias et a notamment enrichi le "guide des relations médias" élaboré en 2019.

L'impact de ce documentaire a notamment pu être mesuré par le nombre de prises de contact avec l'IFJR de personnes désirant participer à une mesure ou s'investir dans la justice restaurative.



## B . Le reportage "Faut-il développer la justice restaurative ?" sur Arte Vox Pop

Au dernier semestre 2019, l'IFJR a collaboré avec Vox Pop dans le cadre de la réalisation d'un reportage sur la justice restaurative diffusé sur Arte. A cette occasion, Benjamin Sayous, Directeur général de l'Institut a été interviewé par Nora Hamadi, présentatrice de l'émission sur les bénéfices de la justice restaurative et ses applications possibles. L'Institut a également mis en relation une personne victime ayant participé à une Rencontre Détenus –Victimes avec les journalistes afin qu'elle témoigne de son expérience dans une interview.



La diffusion de celui-ci a été fixée au 19 janvier 2020.

## 4.3. L'APPUI AUX STRUCTURES EN COMMUNICATION

### A . L'événementiel

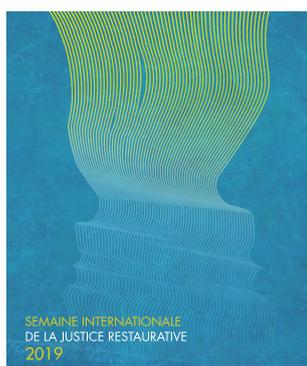
Dans le cadre de l'accompagnement aux structures, l'IFJR apporte un soutien à la mise en place d'événements de promotion de la justice restaurative au sein des antennes. Celui-ci consiste en une mise à disposition d'affiches et de flyers personnalisés, en l'accompagnement tout au long de l'organisation de l'événement avec des entretiens réguliers et d'un relais sur le site de l'IFJR, dans la presse locale et sur les réseaux sociaux. En 2019, 19 structures ont bénéficié de cet accompagnement.

### B . Les dépliants, les affiches et le livret à destination des professionnels

L'IFJR a conçu des dépliants et des affiches pour toute structure promotrice de programme désireuse de communiquer sur ces actions. Ils peuvent faire l'objet d'un envoi postal ou électronique, en format générique ou personnalisé, selon les mesures mises en place. Le livret à destination des professionnels "Une innovation au service de l'humain" est également mis à disposition.

## C. La semaine internationale de la JR

Lancée par le Canada, cette semaine se tient partout dans le monde depuis plusieurs années. Chaque avant-dernière semaine de novembre, elle réunit professionnels et chercheurs dans le cadre de séminaires et de colloques mais également le grand public désireux de découvrir ce qu'est la justice restaurative au travers des projections débat et des conférences. Cette année, l'Institut a soutenu plusieurs structures souhaitant faire valoir leurs actions au niveau local au travers de l'organisation de projections-débats publiques et en détention autour du film "En mille Morceaux", du documentaire "Rencontre avec mon agresseur" et de conférences.



Cette 3<sup>ème</sup> édition fut un véritable succès avec un total de 21 événements en France permettant à plus de 1300 personnes de (re)découvrir la justice restaurative et ses bénéfices pour les victimes, les auteurs d'infractions pénales et plus largement la société.

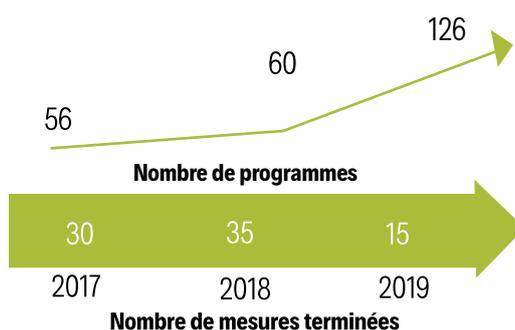
Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, le Ministère de la Justice a organisé le 19 novembre une soirée débat à l'occasion d'une représentation théâtrale intitulée "La Mirada Del Otro" qui retrace la rencontre entre un auteur et une victime des attentats terroristes de l'ETA.

## 5 - L'ENQUÊTE NATIONALE

Afin de participer à une meilleure connaissance des dispositifs de justice restaurative en France, l'Institut a mis en place une enquête nationale, sous le mandat du Ministère de la Justice.

### 5.1. L'ENQUÊTE NATIONALE DES PROGRAMMES

L'IFJR a conduit un état des lieux qui a confirmé la pertinence de ces dispositifs en dénombrant plus de 60 programmes et plus de 112 mesures actives sur le territoire, en 2018. En 2019, la mise à jour de ce recensement a permis d'identifier 126 programmes et 70 mesures terminées. La justice restaurative est devenue une pratique intégrée dans de nombreux projets de services au sein de l'Administration pénitentiaire, des Associations d'aide aux victimes ou encore de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

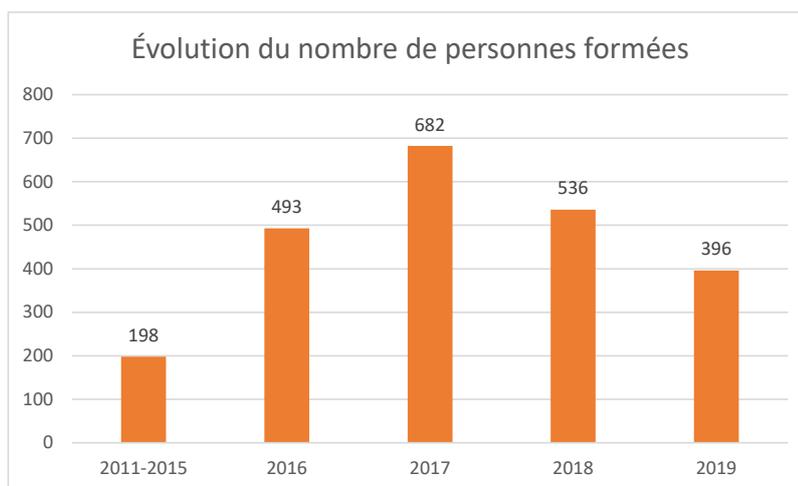


## 5.2. L'ENQUÊTE NATIONALE DES MESURES

En complément de l'enquête nationale des programmes de justice restaurative, l'IFJR a réalisé un travail d'analyse des apports et des effets de la justice restaurative sur les participants (auteurs et victimes) à partir de leurs propres témoignages. Ce travail interroge sur les points de convergence entre les auteurs et les victimes. En quoi sont-ils tous deux liés par l'acte commis et subi ? Quels sont les attentes des uns comme des autres ? Quelles sont les sources de satisfaction et d'insatisfaction mises en avant par les participants ?

Les récits recueillis auprès des participants aux dispositifs restauratifs dans le cadre de cette étude témoignent d'une grande satisfaction tant chez les personnes victimes que chez les personnes auteurs. Ce constat vient confirmer les résultats des études réalisées dans d'autres pays. Elle est liée de façon commune et générale pour toutes et tous à la libération de la parole dans un cadre sécurisé, bienveillant et sans jugement.

## 6 - LA FORMATION



En 2019, 27 formations ont été tenues dans le cadre de partenariats avec France Victimes, l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ainsi que grâce à un don de l'ONG "Le Projet Imagine". Au total, on dénombre 396 stagiaires formés sur 37 Cours d'Appel.

### 6.1. LE PARTENARIAT FRANCE VICTIMES - IFJR

Ce partenariat a permis la mise en place de 21 formations pour un total de 307 personnes formées aux Modules 1 & 2 du parcours de formation continue des animateurs de rencontres restaurative et aux formations "Bénévole de la communauté" et "Membre de la communauté".

## **6.2. LE PARTENARIAT ÉNAP - IFJR**

Une session de Module 1 et une session de Module 2 Rencontres Détenus – Condamnés Victimes se sont tenues à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire, soit un total de 36 personnes formées.

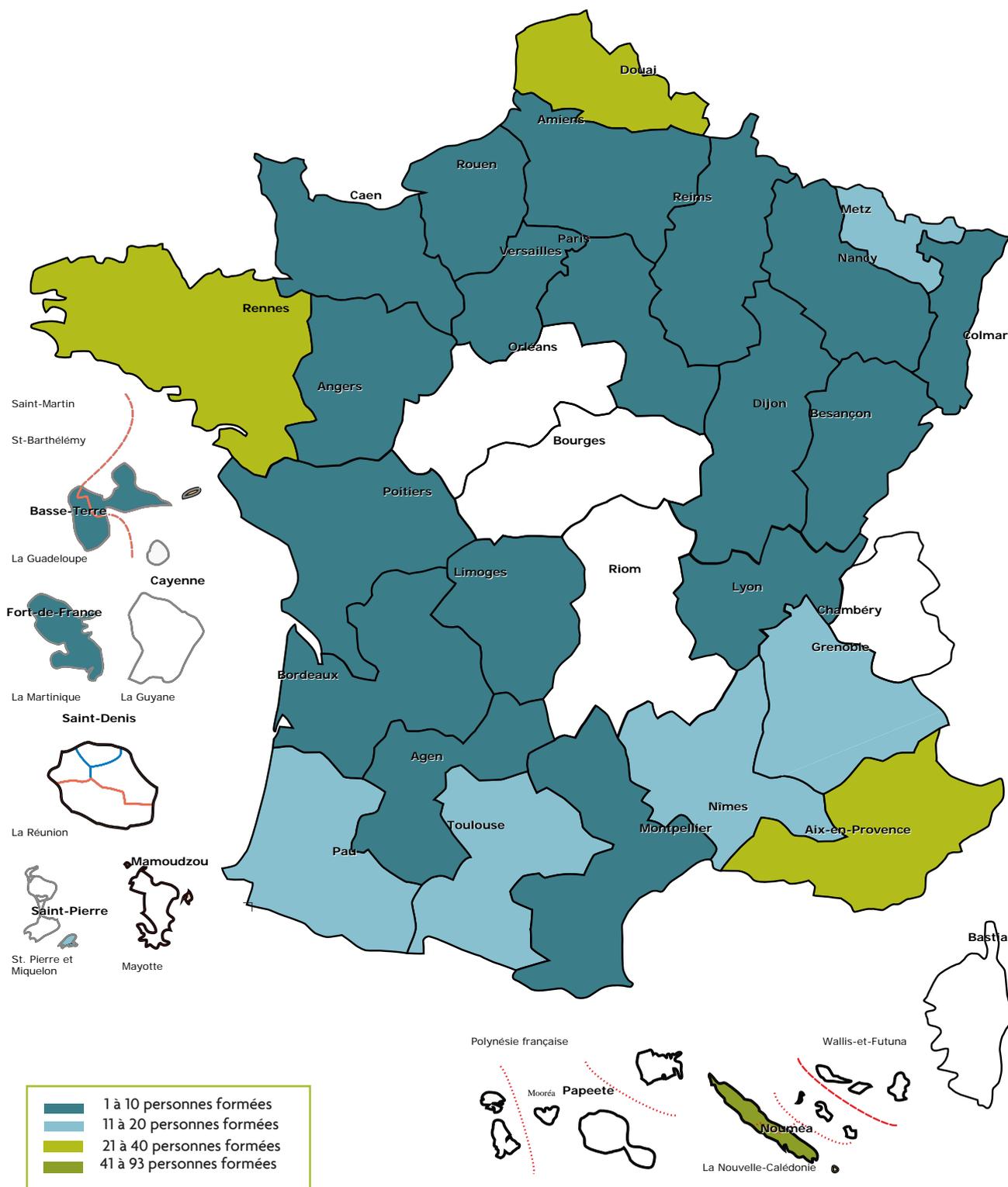
Ces formations sont mises en oeuvre dans le cadre d'un marché public ouvert par l'ÉNAP pour la période 2019 / 2020 et dont la mise en oeuvre a été attribuée, au cours de l'année, à l'IFJR.

## **6.3. LE PARTENARIAT ENPJJ - IFJR**

L'Institut intervient dans le cadre du Module de base sur la justice restaurative proposé par l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) auprès des agents de la PJJ. En 2020, l'IFJR, en partenariat avec l'ENPJJ, proposera des formations spécifiques sur les mesures de justice restaurative mises en place auprès des mineurs dans le cadre de modules complémentaires.

## **6.4. LES FORMATIONS MISES EN PLACE GRÂCE AU PROJET IMAGINE**

Grâce à un don de la fondation « les Amis du Projet Imagine », trois sessions de formation à destination des membres de la communauté ont pu être réalisées gratuitement auprès de 39 stagiaires.



CARTE DES PERSONNES FORMÉES EN 2019

## 7 - LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

### 7.1. LE FORUM EUROPÉEN POUR LA JUSTICE RESTAURATIVE



Depuis sa création, l'IFJR est membre du Forum Européen pour la Justice Restaurative (EFRJ). Dès 2017, plusieurs actions communes ont été conduites et ont contribué à promouvoir le développement de la justice restaurative en France sur la scène européenne. Les avancées françaises intéressent en effet énormément nos voisins européens, au regard d'une part, des rapides avancées obtenues, et, d'autre part, du cadre légal français ainsi que de la structuration originale de nos programmes.

En effet, ceux-ci reposent sur des formations conjointes entre l'aide aux victimes et l'administration pénitentiaire et de très forts partenariats, intrinsèques au programme en lui-même.

Le 6 juin 2019, Christiane Legrand (Vice-Présidente de l'IFJR) et Émilie Maignon (coordinatrice de l'antenne Sud

Ouest) ont représenté l'IFJR au Symposium européen sur la justice restaurative organisé par le Forum Européen pour la Justice Restaurative (EFRJ), le Ministère du Travail du Gouvernement basque et l'Université de Deusto sur le thème suivant : « De la médiation pénale à la justice restaurative, politiques et pratiques en transition ».

Cette participation a permis des rencontres très constructives et fut également l'occasion d'assister à la représentation de la pièce « La Mira Del Otro », traitant d'une rencontre restaurative entre la fille d'une victime de l'ETA et l'homme qui a tué son père.

---

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019**

Document édité par l'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR)

[www.justicerestaurative.org](http://www.justicerestaurative.org)

Tous droits réservés, février 2020, 16 p.

---

Pour nous contacter :

Tel : 05.59.27.46.88

Mail : [contact@justicerestaurative.org](mailto:contact@justicerestaurative.org)

Siège : 6 rue du Maréchal Foch, 64000 PAU

Courrier : BP 70131, 64001 PAU CEDEX 01

[www.justicerestaurative.org](http://www.justicerestaurative.org)

